

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	Prenotec GmbH	
Rue:	Fichtenstrasse 2	
Lieu:	CH-8570 Weinfelden	
Téléphone:	+41 (0)44 851 55 05	Téléfax: +41 (0)44 851 55 06
e-mail:	info@prenotec.ch	
Internet:	www.prenotec.ch	

Fournisseur

Société:	Prenotec Deutschland GmbH
Rue:	Geibelstrasse 56
Lieu:	D-40235 Düsseldorf
Téléphone:	0049 (0)211 9608 1060
e-mail:	info@prenogroup.com
Internet:	www.prenogroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

DE: Giftnotruf Berlin, Tel.: +49 (0)30 19 24 0
 AT: Vergiftungszentrale AKH, +43 (0)1 406 43 43

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 2
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1
 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1A
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3
 Mentions de danger:
 Nocif par inhalation.
 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

3-Isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylisocyanate oligomères
 Bis[2-[2-(1-méthylethyl)-3-oxazolidinyl]éthyl]hexan-1,2-diylbiscarbamate
 isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle
 Pentaméthylpiperidylsebazat
 Dibutylzinn-dilaurat

Mention Danger

d'avertissement:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 2 de 11

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 3 de 11

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			20 - < 25 %
	203-603-9	607-195-00-7		
	Flam. Liq. 3; H226			
53880-05-0	3-Isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylisocyanate oligomers			20 - < 25 %
	931-312-3		01-2119488734-24	
	Skin Sens. 1, STOT SE 3; H317 H335			
59719-67-4	Bis[2-[2-(1-méthylethyl)-3-oxazolidinyl]éthyl]hexan-1,2-diylbiscarbamat			10 - < 15 %
	261-879-6		01-2119983487-19	
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H319 H317 H411			
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié			5 - < 10 %
	265-199-0			
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H335 H336 H304 H411			
4098-71-9	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle			1 - < 5 %
	223-861-6		01-2119490408-31	
	Acute Tox. 1, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H330 H315 H319 H334 H317 H335 H411			
	Pentaméthylpiperidylsebazat			< 1 %
			01-2119491304-40	
	Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H317 H400 H410			
77-58-7	Dibutylzinnildiaurat			< 1 %
	201-039-8		01-2119496068-27	
	Muta. 2, Repr. 1B, Skin Corr. 1C, Skin Sens. 1, STOT SE 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H341 H360 H314 H317 H370 H372 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 4 de 11

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Malaises d'origine asthmatique, Troubles respiratoires, Réactions allergiques, Maux de tête, sensibilisants

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter de: génération/formation d'aérosols Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas affecter les personnes souffrant d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où la préparation est utilisée. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 5 de 11

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
108-65-6	1-Méthoxypropylacétate-2	50	275		VME 8 h	
		50	275		VLE courte durée	
-	Isocyanates (Monomères et prépolymères) (mesuré comme NCO total)	-	0,02		VME 8 h	
		-	0,02		VLE courte durée	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
4098-71-9	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	0.0453 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	0.0453 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
4098-71-9	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	
	Eau douce	0.06 mg/l
	Eau de mer	0.006 mg/l
	Sédiment d'eau douce	218.92 mg/kg
	Sédiment marin	21.89 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10.6 mg/l
	Sol	44.01 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 6 de 11

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	Hydrocarbures	
pH-Valeur:		non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Point d'éclair:		86 °C

Inflammabilité

solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 20 °C):		ca. 1 g/cm ³
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:		non déterminé
Viscosité cinématique: (à 40 °C)		> 7 mm ² /s
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:		non déterminé
--------------------------	--	---------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 7 de 11

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**ETAmél calculé**

ATE (inhalation aérosol) 0.500 mg/l

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle					
	orale	DL50 mg/kg	8532	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg	7500	Lapin		
4098-71-9	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle					
	orale	DL50 mg/kg	4825	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 mg/kg	>7000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	0,67 mg/l	Rat		
	inhalation aérosol	ATE mg/l	0.005			
77-58-7	Dibutylzinnildiaurat					
	orale	DL50 mg/kg	2071	Rat		OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat		OECD 402

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 8 de 11

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 161 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 408 mg/l	48 h	Daphnia magna		
4098-71-9	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 118 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 27 mg/l	48 h	Daphnia magna		
77-58-7	Dibutylzinndilaurat					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 3.1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 <1 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OECD 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
77-58-7	Dibutylzinndilaurat				
	OECD 301 F	22%	28		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	0,43

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
77-58-7	Dibutylzinndilaurat	1.49 - 3.7		OECD 305

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 9 de 11

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150110 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)
14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 10 de 11

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié

Inscription 30: Dibutylzinnildilaurat

2010/75/UE (COV): 20 % (200 g/l)

2004/42/CE (COV): 21 % (210 g/l)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Teneur en COV (OCOV): 4.52 %

Information supplémentaire

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenopur 117 Clearstone - SDS no. 3133a

Date de révision: 25.05.2020

Code du produit: 135.204

Page 11 de 11

	par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)